



PRO

REJOINDRE
UNE BANQUE
QUI APPARTIENT
À SES CLIENTS,
ÇA CHANGE TOUT.

OFFRES DE BIENVENUE

Crédit  Mutuel

Le Crédit Mutuel, banque coopérative, appartient à ses 8,9 millions de clients-sociétaires.



Plus de 8 clients professionnels sur 10 sont satisfaits de leur relation avec le Crédit Mutuel⁽³⁾.

UNE BANQUE MUTUALISTE, QU'EST-CE QUE ÇA CHANGE ?

Une banque proche de vous

Au Crédit Mutuel, chaque Caisse bénéficie d'une vraie autonomie. Ainsi, les décisions de financement sont prises par ceux qui vous connaissent le mieux.

Une banque qui privilégie vos intérêts

Non commissionné, votre chargé d'affaires dédié vous accompagne au mieux de vos intérêts.

Disponible en Caisse, en rendez-vous vidéo⁽¹⁾ et même sur votre lieu de travail, vous pouvez prendre rendez-vous directement dans son agenda depuis le site [creditmutuel.fr](https://www.creditmutuel.fr) ou l'application mobile⁽²⁾.

Et afin de vous aider dès que vous en avez besoin, **il vous accompagne dans tous vos projets, aussi bien professionnels que privés.**

(1) Service soumis à conditions pour les clients titulaires d'un contrat de banque en ligne CMUT Direct. Nécessite un appareil compatible et configuré, et le téléchargement préalable des applications nécessaires. Voir conditions détaillées en Caisse de Crédit Mutuel proposant ce service et sur www.creditmutuel.fr. (2) Dans le cadre de votre service de banque en ligne CMUT Direct Pro et sous réserve du téléchargement de l'application gratuite Crédit Mutuel. La souscription à des services de banque à distance, accessibles via internet, n'inclut pas l'abonnement auprès du fournisseur d'accès à internet. (3) 82 % de clients professionnels satisfaits. Kantar, baromètre de satisfaction on-line et par téléphone auprès de 23 109 clients du Crédit Mutuel, mai 2022.

NOS OFFRES DE BIENVENUE⁽¹⁾

6 MOIS OFFERTS

— Sur l'abonnement Eurocompte Pro⁽²⁾

Compte courant, carte de paiement professionnelle, assurance de vos moyens de paiement⁽³⁾, gestion de vos comptes 24h/24 7j/7, depuis notre site internet ou notre application pour smartphone ou tablette⁽⁴⁾ : avec l'Eurocompte PRO, vous bénéficiez de tous ces services dans le cadre d'une cotisation mensuelle unique.

— Sur votre location de TPE⁽⁵⁾

Avec nos TPE gamme Monético, **gérez vos encaissements en toute tranquillité.** Et profitez de l'expérience du Crédit Mutuel pour accepter les cartes de tous les grands réseaux internationaux⁽⁶⁾ : Visa, Mastercard, mais aussi American Express, Discover, Diners Club, Union Pay et JCB.

50 % OFFERTS

— Sur les frais de dossier⁽⁷⁾ de votre crédit d'investissement

Vous accompagner dans le développement de votre activité fait partie de nos priorités. Le Crédit Mutuel a créé pour vous toute une gamme de financements adaptés à vos besoins.



(1) Offres soumises à conditions, valables jusqu'au 31 décembre 2025, réservées aux nouveaux clients professionnels, pour toute entrée en relation avec le Crédit Mutuel, dans les Caisses locales participant à l'opération. L'entrée en relation est soumise à l'accord de la Caisse de Crédit Mutuel. (2) L'Eurocompte Pro est une offre groupée de services. Détails des offres et tarifs disponibles auprès de votre Caisse de Crédit Mutuel. Prix facturé au-delà des 6 mois : à partir de 20,12 € HT/mois pour une formule de base (hors options éventuelles). (3) Voir modalités, garanties et exclusions éventuelles dans la notice d'assurance disponible en Caisse ou sur creditmutuel.fr. (4) Dans le cadre de votre service de banque en ligne et sous réserve du téléchargement de l'application mobile gratuite Crédit Mutuel. La souscription à des services de banque à distance, accessibles via internet, n'inclut pas l'abonnement auprès du fournisseur d'accès à internet. (5) Sur les Terminaux de Paiement Électronique fixes ou portables. Prix facturé au-delà des 6 mois : à partir de 20,00 € HT/mois. Voir conditions auprès de votre Caisse de Crédit Mutuel. (6) Sous réserve de souscription auprès de la banque du contrat accepteur adapté. Voir conditions en Caisse de Crédit mutuel. (7) Valable sur le premier financement, sous réserve d'acceptation de votre dossier par votre Caisse de Crédit Mutuel.



Transfert facile

venez chez nous,
on s'occupe de tout.

Avec **Transfert Facile** Accompagné Pros, le Crédit Mutuel prend en charge gratuitement les démarches nécessaires au transfert de vos comptes vers le Crédit Mutuel.

— À l'ouverture de votre compte

Vous déterminez avec votre chargé d'affaires la date et l'horaire de l'appel téléphonique du conseiller en ligne pour recenser avec vous vos virements ou vos prélèvements.

— Le jour du rendez-vous téléphonique

Un téléconseiller, collaborateur de la banque, tenu au secret professionnel, vous appelle afin de constituer et prendre en charge votre dossier. Quelques semaines après, les organismes contactés par notre spécialiste procéderont progressivement au transfert des prélèvements et virements vers votre compte professionnel au Crédit Mutuel.

Et aucuns frais de mise en place ne sont appliqués !

Pour nous rejoindre rien de plus simple :

- Contactez **la Caisse de Crédit Mutuel la plus proche**

• Appelez le  **N°Cristal 09 69 39 40 64**

Du lundi au samedi de 8 h à 20 h

APPEL NON SURTAXE

- Connectez-vous sur **www.creditmutuel.fr**

- Ou retrouvez-nous sur les **réseaux sociaux**



Conformément à la loi, si la conclusion du contrat a été précédée d'une action de démarchage, c'est-à-dire dans le cas où vous ne vous êtes pas rendu en Caisse, vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de la conclusion du contrat. Le contrat ne peut commencer à être exécuté qu'à l'expiration de ce délai, sauf si vous en disposez différemment. En cas d'exercice de la faculté de rétractation, vous ne serez tenu qu'au paiement du prix correspondant à l'utilisation du produit ou service effectivement fourni jusqu'à la date de la rétractation, à l'exclusion de toute pénalité.

La durée du contrat, ainsi que les modalités et les conséquences financières de sa résiliation sont fixées pour chaque produit dans les conditions générales du contrat qui vous seront communiquées avant la souscription. Banques contrôlées par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) 4, Place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09.

La langue utilisée entre les parties durant la relation précontractuelle, dans laquelle le contrat est rédigé et utilisé durant la relation contractuelle choisie en accord avec le client est le français. La loi applicable aux relations précontractuelles et au contrat est la loi française.

Les dépôts espèces recueillis par votre établissement, les titres détenus par lui pour votre compte, certaines cautions qu'il vous délivre sont couverts par des mécanismes de garantie gérés par le Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution dans les conditions et selon les modalités définies par les articles L.312-4 et suivants du code monétaire et financier et par les textes d'application : pour plus d'informations, vous pouvez consulter le dépliant du Fonds de Garantie et de Résolution disponible en Caisse et sur le site internet de la banque www.creditmutuel.fr. Pour toute demande portant sur la bonne exécution du contrat ou toute réclamation : Crédit Mutuel 09 69 36 05 05 / Crédit Mutuel du Centre 09 69 36 16 16 / Crédit Mutuel LACO 08 00 88 38 83 (appel non-surtaxé).

En cas de litige, vous pourrez vous adresser :

– à votre Caisse, dans un premier temps

– au service Relation Clientèle dont votre Caisse peut vous communiquer les coordonnées, dans un deuxième temps.

Si vous êtes une personne physique et pour tout litige relevant de sa compétence, au médiateur du Crédit Mutuel, en tout état de cause, dans les deux mois à compter de l'envoi (le cachet de la poste faisant foi) de la première réclamation écrite, quel que soit le service saisi que celui-ci ait répondu ou non : via son site internet : www.lemediateur-creditmutuel.com ou gratuitement hors frais d'affranchissement, par courrier : Le Médiateur du Crédit Mutuel – 63 chemin Antoine Pardon 69160 Tassin la Demi-Lune ; vous pouvez obtenir auprès de votre Caisse ou sur www.creditmutuel.fr les informations précisant sa mission (charte de la médiation).

Service Monetico fourni par EURO-INFORMATION - Européenne de Traitement de l'Information – société par actions simplifiée au capital de 53212140 euros, dont le siège social est 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen – 67905 STRASBOURG CEDEX 9. RCS Strasbourg B 312 730 674.

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen, 67913 Strasbourg Cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354 – N° Orias : 07 003 758.

Banques régies par les articles L.511-1 et suivants du Code monétaire et financier. Pour les opérations effectuées en qualité d'intermédiaires en opérations d'assurances (immatriculations consultables sous www.orias.fr), contrats d'assurance de ACM VIE SA et ACM IARD SA, entreprises régies par le Code des assurances.